

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 113 (1987)
Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avec une masse salariale assurée de 84,7 millions de francs. En outre, l'introduction de la prestation de libre passage intégral et le premier versement individuel de parts aux excédents se traduisent par des améliorations matérielles. L'ajustement des prestations et d'autres dispositions réglementaires ainsi que l'adaptation de l'ensemble de l'organisation aux dispositions légales, suite à l'introduction du régime obligatoire, sollicitent aujourd'hui encore le Conseil de fondation, l'administration, le secrétariat, l'expert et les informaticiens.

Par des décisions judicieuses et claires, il fallut maintenir à l'avenir également une base solide à la Caisse de prévoyance SIA, UTS, FAS et FSAI afin de garantir à tous les assurés les meilleures prestations possibles avec un bon rapport coût/bénéfice, et ce malgré une gestion censée devenir plus compliquée et onéreuse en raison de l'introduction de la LPP. Après mûre réflexion, il fut décidé de maintenir la structure actuelle tout en élargissant les plans de cotisations. On opta donc pour une «caisse enveloppante», soit pour une institution de prévoyance couvrant le régime obligatoire LPP et la partie facultative, qui doit donc en tout temps pouvoir prouver (moyennant le «compte témoin») qu'elle peut au moins offrir les prestations exigées par la LPP. L'introduction du régime obligatoire et surtout l'OPP2,

ordonnance déterminante, mais publiée assez tardivement, entraînent de nombreux travaux de détail et des adaptations à l'application informatique, causant — pour les autres institutions de prévoyance également — des problèmes et des retards d'exécution.

L'activité intense de propagande, d'acquisition, d'information et de conseils se solda par un effectif presque doublé au 1^{er} janvier 1985: plus de 1800 assurés et 200 entreprises s'étaient en effet affiliés comme nouveaux membres, la somme des salaires assurés augmentant ainsi de quelque 40 millions pour se situer à 128,2 millions de francs. Il est vrai que l'obligation, pour les entreprises déjà affiliées, d'assurer les collaborateurs, les plus jeunes avant tout, y est pour une bonne part; toutefois, la moitié environ des nouvelles entrées sont à considérer comme de réels succès d'acquisition. Ce résultat réjouissant avait néanmoins aussi ses inconvénients, surtout sur le plan administratif. L'informatisation — indispensable à la gestion d'une caisse de prévoyance d'une certaine ampleur en l'ère LPP — a donné et donne toujours lieu à d'importants travaux de préparation, de saisie et de contrôle des données, alors que le nombre des mutations mensuelles s'est multiplié. Il va de soi que les coûts s'en trouvent majorés. Une année plus tard, les quelque 3300 assurés de 670 entreprises ainsi que les rentiers ont

néanmoins reçu un cadeau à l'occasion du 25^e anniversaire sous la forme d'une part aux excédents de 2%. La fortune de la caisse a dépassé le cap des 100 millions de francs, la masse salariale assurée (1986: 134,8 millions de francs) l'ayant déjà dépassé, et de loin.

La Caisse de prévoyance fédérative a pu poursuivre son évolution positive et renforcer sa base déjà solide sous le régime obligatoire. A l'avenir également, la Caisse de prévoyance des quatre associations professionnelles SIA, UTS, FAS et FSAI aura comme but d'offrir une prévoyance du 2^e pilier optimale et souple tant aux salariés assujettis à la LPP qu'aux indépendants. En sa qualité d'institution d'entraide neutre et autonome, elle continuera à respecter le principe de l'égalité de droits, ce qui exclut toute affaire compensatoire. Ce facteur ne devrait toutefois primer ni lors de la mise sur pied ni lors de l'ajustement de la prévoyance professionnelle; voilà pourquoi les membres des quatre associations sont censés tenir compte en premier lieu de leur propre caisse de pension lors du choix de l'institution de prévoyance.

Adresse de l'auteur:
Bernhard Auderset
Caisse de prévoyance
SIA, UTS, FAS et FSAI
Schauplatzgasse 21
3001 Berne

Actualité

Conférences à Lausanne: pleins feux sur l'architecture

La fin de l'année 1986 a été particulièrement riche en manifestations; nous en donnons ci-après une relation succincte.

Le 26 novembre 1986, Robert Diener, professeur invité au DA, parlait, devant un auditoire serré, des *projets en ville*.

Né en 1950, diplômé de l'EPF de Zurich où il suivit les cours de L. Snozzi et D. Schneebli notamment, le conférencier développa son thème selon quatre angles: l'approche héroïque, puis subjective et statistique, enfin contemplative.

Prônant le déterminisme et se rattachant à la tendance fonctionnaliste, Diener privilégia l'approche selon la fonction sociale; la ville ne peut être qu'un partage et l'architecture dirigée vers la conscience de l'homme ne peut être qu'en opposition avec la construction individuelle. La ville devient donc l'expression des contradictions, reproduisant fidèlement l'imperfection actuelle de la société. Si l'on excepte la poésie, toute œuvre d'art se dégrade, finit en fragments et la fragmentation en résultat ne saurait avoir de caractère final.

L'approche contemplative permit au conférencier de présenter ses dernières œuvres, dont le désormais fameux immeuble de la Hammerstrasse à Bâle; il est remarquable de constater que tous les exemples d'habitat collectif présentés par notre confrère bâlois satisfont aux critères des logements subventionnés.

M. Robert Diener fut présenté par le professeur Pierre von Meiss, à qui l'on doit beaucoup pour l'organisation de ces fins d'après-midi du mercredi au DA, qui deviennent un «must» pour tous ceux qui éprouvent le besoin de se tenir au courant des tendances.

2 décembre 1986: *L'urbanisme du sous-sol*, par Clément Demers, architecte de la Ville de Montréal.

En guise de présentation, François Vuillemenet, chef du Service d'urbanisme de la Ville de Lausanne et vice-président de la SVIA, précisa bien que l'ampleur des réalisations de la métropole canadienne était sans commune mesure avec les réalisations lausannoises, qui se bornaient à quelques passages souterrains; à Montréal, c'est plus de 12 km de cheminements pour piétons que l'on peut parcourir en ignorant les intempéries; dans ce domaine, le projet de la vallée du Flon aurait pu être la première réalisation importante.

Puis Armand Amez, géomètre de la Ville de Lausanne, donna quelques informations techniques sur le cadastre souterrain de la capitale vaudoise.

Ce fut enfin l'hôte de cette soirée qui développa, devant un public malheureusement clairsemé, le fil conducteur de l'urbanisme souterrain montréalais; de l'histoire aux composantes spatiales, des interfaces au partage des responsabilités des divers intervenants tant au sujet de la planification, du financement, de la construction que de la

surveillance, l'orateur ne laissa aucun aspect de ces problèmes inabordable. Illustrée de diapositives, cette conférence, organisée sous l'égide de la SVIA, revêtait un intérêt certain. L'orateur canadien a traité le même thème devant ses collègues de la section genevoise de la SIA.

Le 3 décembre 1986, conférence de *San-tiago Calatrava*, au DA de l'EPFL, dans le cadre des manifestations du mercredi.

Présenté par le professeur Alain G. Tschumi, Calatrava apparaît comme un cas à part; sa double formation d'architecte — acquise en Espagne à Valence — et d'ingénieur civil à l'EPFZ — études couronnées par un doctorat — le fait rejoindre la phalange prestigieuse des inclassables: E. Torroja, F. Candela, P.-L. Nervi, R. Maillart. «Homme nécessaire dans le monde actuel, il jette des passerelles entre trois métiers: architecte, ingénieur et sculpteur», déclara le professeur Tschumi; l'œuvre de Calatrava est ce que nos amis germanophones appellent une «Gesamtkunstwerk» et, à ce propos, Tschumi n'a pas craint de le comparer au grand Léonard...

Calatrava présenta tout d'abord quelques ponts: son projet de diplôme de Zurich avec un pont dans les Alpes, marqué de l'influence de Maillart; puis d'autres projets à Lérida, à Barcelone et un très beau pont jumelé à Valence. Il montra ensuite quelques structures pliables stupéfiantes d'habileté, ainsi que l'auvent du bâtiment des PTT à Lucerne; puis ce fut des vues saisissantes de son célèbre bâtiment administratif rond à Suhr, d'une halle et d'une salle de musique, puis d'une fabrique en Allemagne. Toujours, on retrouve cet effort

obstiné de faire pénétrer la lumière au plus profond du bâtiment, en évitant les éléments structurels ou en leur donnant une forme telle que cela soit possible.

Enfin, une présentation rapide de meubles et de sculptures mit un terme à cet exposé, qui compta sans aucun doute parmi les grands moments des conférences du DA; nous souhaitons réentendre prochainement un tel homme, touché par le génie et cependant simple, accessible dans ses propos et direct.

Le 4 décembre 1986, deux leçons inaugurales à l'EPFL.

Histoire de l'architecture: mémoire et chantier, par le professeur Jacques Gubler. Discipline à la fois littéraire et critique, l'histoire de l'architecture transparaît au milieu du XVI^e siècle sous la plume de l'architecte arétin Giorgio Vasari.

Dès l'ouverture du Polytechnicum fédéral de Zurich, en 1855, architecture et histoire coexistent en Suisse dans une même interrogation du passé, interrogation tournée vers l'avenir de la société. Gottfried Semper enseigne l'architecture en combinant les effets du dessin, de la visite de chantier et de la réflexion historique. Simultanément, Jakob Burckhardt situe l'architecture sur le théâtre d'une «histoire mondiale» (*Weltgeschichte*), affirmation du progrès de l'Esprit. La pensée de Hegel empreint durablement la tradition helvétique de l'histoire architecturale, ainsi les travaux de Burckhardt, Wölfflin, Giedion. Dès l'instant où il s'agit de préciser le rapport théorique entre la praxis architecturale et son histoire, l'empirisme et le matérialisme de Semper retrouvent leur actualité. Aujourd'hui, l'histoire de l'architecture s'attache aux «études de cas». Le chantier, manufacture de la construction, moment historique de la matérialisation du projet, défie l'histoire autant que l'architecte. L'idéal méthodique, moral et littéraire de l'enquête, exercice d'éclaircissement limité dans le lieu, propose un objectif de spécificité. L'enquête du professeur Marcel Grandjean sur les étapes de construction de la cathédrale de Lausanne offre un modèle. Paradoxalement, il est souvent plus difficile de documenter les chantiers de l'architecture moderne.

Grâce à la Donation Alberto Sartoris, fonds documentaire de première main sur l'architecture fonctionnelle dans sa dimension internationale, la chaire d'histoire et le département d'architecture bénéficient d'une source d'études nombreuses et intenses. Développer les archives de la construction moderne en un «conservatoire», au sens botanique du terme – centre d'observation et d'exposition de la matière vivante – répond à une situation générale d'iconoclasme: la destruction des fonds d'archives privés. La clairvoyance du Dr Jean-Luc Held, d'Ardon, a permis de sauvegarder une dizaine de milliers de dessins d'architecture relatifs à la construction publique et privée dans une aire géographique large, bassin du Léman et Jura. Ce fonds important provient d'une entreprise familiale, liée durant trois générations au développement de l'architecture et des arts décoratifs, la menuiserie modèle Albert Held, de Montreux.

Ce «conservatoire» des archives de la construction moderne montre que la discipline académique de l'histoire de l'architecture, mémoire de la production locale confrontée à la circulation internationale des images et des personnes, peut se comprendre comme un vaste chantier dont les matériaux alimentent la conscience et la nécessité du projet.

Projet pour la ville, par le professeur Luigi Snozzi.

Evoquant dans ses grandes lignes sa situation d'architecte qui est en même temps enseignant, tout d'abord à Zurich puis à Lausanne, Luigi Snozzi fait de ces expériences vécues la base des repères théoriques qui accompagnent tant sa pratique que son enseignement. Il montra ensuite comment il les a confrontés les uns aux autres dans leurs cohérences et leurs contradictions; il tenta ensuite de les mettre en rapport avec sa pratique d'enseignant aujourd'hui.

Pour Snozzi, l'architecture pose le problème fondamental du rapport homme-nature. Dès lors, la ville est le lieu destiné à assumer ces besoins, elle devient la patrie naturelle de l'homme; si la ville historique représente aujourd'hui encore l'événement urbain le plus significatif, les deux concepts «ville historique» et «architecture moderne» sont indissociablement liés. Mais, précise Snozzi, «niente è da inventare, tutto è da reinventare».

Parlant de son expérience professionnelle, notre confrère rappela son activité comme membre de la commission cantonale pour la protection des sites et du paysage du canton du Tessin, pendant douze ans; cette fonction lui a permis de voir défiler l'ensemble de la production bâtie de 1960 à 1972, qui a pratiquement détruit tout un territoire. L'analyse de cette commission était superficielle et romantique; continuellement dans l'opposition, Snozzi n'a pu avoir qu'une faible influence sur ces constructions désastreuses; il a pu cependant faire accepter quelques projets de bonne architecture qui, autrement, n'auraient eu aucune chance de passer à travers les mailles de ce perfide système de jugement; à cette époque, il prit conscience de l'incroyable force destructrice que peut produire un règlement de construction ou un plan d'extension.

Puis, Snozzi parla avec passion du projet qu'il avait présenté pour la nouvelle Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, en compagnie de Carloni, Botta, Galfetti et Ruchat; décrivant cette proposition, il en mit en évidence les avantages, déplorant le choix fait par le maître de l'ouvrage de lui préférer un campus dépourvu de toute vie; Snozzi profita de l'occasion et de la tribune offerte pour que l'on renonce, en haut lieu, à faire descendre à Dorigny le département d'architecture: celui-ci doit rester à proximité immédiate de la ville historique qui, sans cela, risquerait de se trouver vidée peu à peu de la matière qui en fait l'un des lieux essentiels de la production culturelle. Citant Max Frisch, il déclara: «Je me sens solidaire de tous ceux qui, partout dans le monde et même ici, pratiquent la résistance. Résistance aussi contre une légalité entendue comme stratagème, opposition dont le but est l'affirmation de l'esprit de l'illuminisme avant qu'il ne soit trop tard.» Le professeur Snozzi termina son exposé par la lecture d'un poème que l'historien Virgilio Gilardoni lui a personnellement dédié, intitulé «Ark».

Les deux conférenciers, qui furent longuement applaudis par le nombreux auditoire qui se pressait à l'Aula de l'avenue de Cour, avaient été brièvement présentés par le professeur Pierre von Meiss, chef du département d'architecture.

Le 8 décembre 1986, conférence de Paolo Portoghesi sur le thème *Architecture et genius loci*, à l'Aula de l'EPFL.

Introduit brièvement par le professeur Jacques Gubler, qui nous a paru emprunté

dans ce rôle, l'orateur débuta sa très longue conférence en précisant ce qui différenciait le lieu et l'espace. Puis Paolo Portoghesi entreprit un long monologue de commentaires sur des images projetées par paires: Florence-Gènes, Rome-Venise, Amsterdam-Heidelberg, Florence-San Francisco. Il présenta aussi un de ses derniers projets à Campo Basso, un immeuble administratif qui se présente comme un cube rongé, découvrant un bâtiment à corps cylindrique à encorbellements, surmonté d'une tour-lanterne. On vit encore une petite maison bâtie il y a une trentaine d'années près d'une sépulture romaine, et la célèbre Casa Baldi.

Portoghesi disserta ensuite sur le thème de la ruine comme modèle, comme témoin du sentiment du temps: ainsi sa bibliothèque d'Avezzano, à rapprocher du Colisée.

Abordant le problème du sens du lieu, l'orateur présenta la Casa Bevilacqua, avec sa forme proche de celle de certains coquillages; une autre villa s'inspire de falaises, ou encore des ondes émises par une pierre jetée dans l'eau. La mosquée de Rome permit à Portoghesi de développer son discours sur l'enseignement que l'on retire à interroger respectueusement le passé; mais il se montra à nouveau inspiré par des réalités plus matérielles dans son projet de théâtre Puccini, à Torre del Lago, avec une immense halle en bois, métaphore de la barque et de la mouette, allégorie du violon aussi. Enfin ce fut le thème de la ville et de la piazza qui mit un terme à cet exposé. Cette conférence, très longue, nous plongea dans un univers intellectuel, auquel se mêlent aussi parfois le scepticisme et l'ironie.

La conférence de Paolo Portoghesi s'inscrivait dans le cadre des conférences d'architecture organisées par la Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse, à Zurich, sous l'égide de N.R. Weiss, ingénieur.

Le 10 décembre 1986, au gymnase du Bugnon, conférence de Vincent Mangeat, architecte.

Introduit par Pierre Keller, à qui l'on doit d'avoir pu entendre déjà Alberto Sartoris, Mario Botta et Bernard Tschumi, Mangeat parla de sa passion: la construction de la ville.

A un auditoire surpeuplé, il présenta l'école de L. Vacchini, des vues du Vieux-Genève, de Barcelone et de Monthey aussi, d'autres exemples encore.

Puis il montra comment s'est installé le processus de désaggrégation de l'agglomération, due à des décisions politiques déplorables, mais dans lesquelles les architectes portent également une lourde part de responsabilité. Enfin, ce fut la présentation rapide de quelques œuvres personnelles.

Cette conférence n'aurait pas eu d'intérêt majeur si elle n'avait été présentée devant un auditoire de gymnasiens. Et c'est là qu'il faut savoir gré à Vincent Mangeat de se prêter à cette cause: on reproche tant aux enseignants de ne pas se préoccuper de la formation du goût architectural chez leurs élèves qu'il faut saluer le fait que l'un des plus doués parmi les architectes de notre région accepte une telle invitation; mieux encore: il faut le remercier d'avoir su trouver le thème, le ton, l'enthousiasme et le langage pour captiver pendant plus d'une heure et demie des gymnasiens, en dehors des heures de cours. Chers confrères qui me lisez, sachez en faire autant, et il y aura – peut-être – un grand gagnant: l'architecture.

F.N.